

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 4 juillet 2019 à 9 h 30  
Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Pierre LESSARD-BLAIS, maire d'arrondissement  
Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga  
Madame Laurence LAVIGNE LALONDE, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe  
Madame Karine BOIVIN ROY, conseillère du district de Louis-Riel  
Madame Suzie MIRON, conseillère du district de Tétéraultville

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Serge VILLANDRÉ, directeur d'arrondissement  
Monsieur Pierre MORISSETTE, directeur de la Direction des travaux publics  
Monsieur Pierre-Paul SAVIGNAC, directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises  
Monsieur Daniel SAVARD, directeur de la Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social  
Madame Dina TOCHEVA, secrétaire d'arrondissement

**Ouverture de la séance.** \_\_\_\_\_

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 9 h 34.

\_\_\_\_\_

**CA19 27 0237**

**Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.**

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

\_\_\_\_\_

**Déclarations des élu(e)s.**

Aucune déclaration.

\_\_\_\_\_

**Période de questions des citoyens.**

Aucune question n'est posée.

\_\_\_\_\_

**CA19 27 0238**

**Attribuer à la firme Vivaction inc. un contrat de 1 027 321,17 \$, taxes incluses, pour la gestion de la piscine Annie-Pelletier pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2022, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17391 et autoriser une dépense de 1 027 321,17 \$, taxes incluses.**

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

D'attribuer à la firme Vivaction inc. un contrat de 1 027 321,17 \$, taxes incluses, pour la gestion de la piscine Annie-Pelletier, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2022, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17391.

D'autoriser une dépense totale de 1 027 321,17 \$, taxes incluses.

D'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

20.01 1196024002

---

**Période de questions des membres du conseil.**

Aucune question n'est posée.

70.01

---

**Levée de la séance.**

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais déclare la séance levée à 9 h 35.

70.02

---

---

Pierre LESSARD-BLAIS  
maire d'arrondissement

---

Dina TOCHEVA  
secrétaire d'arrondissement substitut

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 septembre 2019.